Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Leg par testament

Par Gervial

A son décès en 2013 ma mère a par testament olographe légué une maison a mes 2 s?urs au décès de mon père un testament olographe en faveur de mes 2 s?urs leur léguant sa part de la maison faisant parti de leur patrimoine (Communauté) mais sur celui ci la désignation de l'immeuble légué indique une adresse erroné peut on invalidé le testament -- Nous sommes 5 enfant héritiers et de plus la valeur du leg risque d'empiéter sur la réserve héréditaire (suivant l'estimation des autres biens de la succession)